
DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

21 Octobre 2016

OBJET : La consolidation des comptes du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône Exercice 2016 (comptes 2014)

L'an deux mille seize et le Vendredi vingt et un Octobre, à dix heures, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ETAIENT PRESENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ETAIENT EXCUSES :

Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON,
Hélène GENTE-CEAGLIO donne procuration à Haouaria HADJ-CHIKH,
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA

ETAIT ABSENT :

Denis ROSSI

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 21 Octobre 2016
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

DELIBERATION

OBJET : La consolidation des comptes du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Exercice 2016 (comptes 2014)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A pris acte des informations contenues dans le rapport et ses annexes sur la consolidation des
comptes du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre des comptes de l'année 2014.

A décidé de donner délégation à la Commission permanente concernant la mise en œuvre de
l'avance en compte courant d'associés de la société anonyme d'économie mixte (SAEM) 13
Développement, en particulier pour l'approbation du contenu de la convention à passer entre la SAEM
et le Département.

A l'unanimité.

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**